



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

AFPA

Question écrite n° 121399

### Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de M. le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes sur la pérennité du financement du budget affecté à l'Association de formation professionnelle des adultes (AFPA) en 2007. En effet, il semblerait qu'il soit prévu de remplacer une recette budgétaire, la taxe d'apprentissage, par une recette extra-budgétaire, à savoir le fonds unique de péréquation prévu par l'article L. 961-13 du code du travail. En conséquence, il le prie de bien vouloir lui transmettre des informations sur ce sujet.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Luc Warsmann](#)

**Circonscription :** Ardennes (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 121399

**Rubrique :** Formation professionnelle

**Ministère interrogé :** emploi, travail et insertion professionnelle des jeunes

**Ministère attributaire :** travail, relations sociales et solidarité

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 27 mars 2007, page 3071